

les familles du pays et dénonce l'incapacité du gouvernement de prévoir les mesures sociales voulues, afin d'aider les familles du Canada, peu importe leur revenu.

Ce qui me dérange le plus dans ce projet de loi, c'est qu'il est foncièrement malhonnête. Malhonnêteté parce qu'on présente le changement de politique sociale le plus important en une génération d'un projet de loi d'impôt qui ne peut être débattu et discuté comme il devrait l'être. Malhonnêteté parce que cela représente un virage complet de la part d'un gouvernement qui a promis, lors des campagnes électorales, de ne pas toucher aux programmes sociaux.

Le premier ministre qui, sur une estrade en compagnie de sa mère, a demandé s'il y en avait qui pensaient qu'il allait réduire les prestations de sa pauvre mère. Le premier ministre, dans une des régions les plus touchées de Nouvelle-Écosse, disait que tant qu'il serait premier ministre, on ne réduirait pas les prestations de vieillesse, on les améliorerait. La profonde malhonnêteté de tout cela va écoeurer les Canadiens et nous en pâtirons tous. Qui pouvons-nous croire si le premier ministre et le ministre des Finances peuvent faire des promesses comme celles-là pour ensuite les répudier, quelques mois après avoir été réélus? Qui pouvons-nous croire?

C'est un jour bien triste pour le Canada. C'est le jour où l'universalité prend fin.

Des voix: Bravo!

• (1730)

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, j'ai promis à mon collègue du Parti libéral de lui laisser un peu de temps à la fin. J'espérais que le temps serait réparti un peu plus également, mais je présume que ce sont les aléas de la scène politique.

Je devrais tout d'abord commenter les 125 amendements dont mon collègue a parlé. Après avoir fait quelques recherches, j'ai de bonnes raisons que croire que les amendements proposés au projet de loi par le gouvernement comportaient des amendements de fond, ce qui tend à prouver que ce projet de loi est imparfait, avec ou sans amendements.

Le gouvernement aurait dû se conduire honorablement et déposer le projet de loi à nouveau l'année prochaine avec les amendements appropriés, c'est-à-dire les amendements de fond. Il y a des choses vraiment inhabituelles qui se passent dans les coulisses. Comme on me l'a dit, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Cette situation est sans précédent. Je ne peux trouver aucune jurisprudence concernant un geste de ce genre.

Initiatives ministérielles

C'est vraiment déplorable, mais le régime est gravement défectueux. Peut-être qu'on étudiera ce projet de loi à nouveau en 1990.

C'est le dernier débat sur le projet de loi C-28 portant récupération fiscale. C'est la fin de l'universalité, principe humanitaire que notre pays a toujours reconnu. C'est un revirement de la politique sociale. Le gouvernement a changé de cap. Il balaise la politique sociale d'un grand coup. C'est un triste jour pour le Canada. Le débat a porté sur la récupération fiscale de la pension de vieillesse et des allocations familiales dans les cas où le seuil de revenu était de 50 000 \$.

De temps à autre, lorsque je cherche une lecture agréable, je prends un des ouvrages que le premier ministre a rédigés avant d'accéder à son poste. Je me rends compte que c'est une grave erreur. N'écrivez jamais un livre avant d'avoir terminé votre carrière politique. Je cite le premier ministre:

Lorsque je regarde le Canada d'aujourd'hui, rien ne me semble plus pénible, en tant que citoyen de l'une des nations les plus choyées du monde, que d'être témoin de querelles incessantes au sein des groupements majeurs de notre société ainsi que des critiques qu'ils s'adressent mutuellement.

Il ajoute un peu plus loin:

C'est une guerre perpétuelle dans laquelle il est difficile de trouver des gagnants et facile d'identifier le perdant: le Canada lui-même. Il semblerait que les mots «bien commun» aient été rayés de notre vocabulaire.

Pourtant, l'universalité, ce n'est rien d'autre. Nous ne cherchons plus le «bien commun». Le premier ministre voyait loin. Il était en avance sur son temps.

C'est justement lui qui a mis fin au principe de l'universalité, et cela ne pourra que susciter le cynisme parmi les Canadiens. Un de mes électeurs m'a appelé il y a moins de deux heures. Voici ce qu'il m'a dit: «Je n'arrive pas à le croire. Je ne pense pas que nous ayons encore envie de faire notre part. À quoi bon faire sa part quand on ne reçoit rien en retour?» C'est ce que nous répétons depuis le début. Les Canadiens vont sombrer dans le cynisme et se diront qu'il ne sert à rien de passer leur vie à trimer s'ils n'ont droit à rien pour leurs vieux jours.

Quant aux consultations que le gouvernement et le comité auraient menées, on sait maintenant à quoi s'en tenir. Les faits sont là. Il y a eu consultation avant, mais aucune aux étapes de la première et de la deuxième lecture, du rapport et de la troisième lecture. Je ne répéterai pas ce que mon collègue a dit. Mais je voudrais citer un passage du document de travail daté de janvier 1985, plus précisément le troisième point de la page 6, qui s'énonce ainsi: «Les économies qui pourraient résulter